



20 mai 2019

(19-3478)

Page: 1/7

Comité de la facilitation des échanges

**NOTIFICATION AU TITRE DES ARTICLES 1:4, 10:4.3, 10:6.2 ET 12:2.2
DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUSTRALIE

Révision

La communication ci-après, datée du 17 mai 2019, est distribuée à la demande de la délégation de l'Australie.

L'Australie présente la notification ci-après conformément aux articles 1:4, 10:4.3, 10:6.2 et 12:2.2 de l'Accord sur la facilitation des échanges.

Article premier, paragraphe 4 a)

Le Registre fédéral des instruments législatifs (<https://www.legislation.gov.au>) est le support officiel où sont publiés les renseignements visés au paragraphe 1.1 a) à j).

Paragraphe 1.1 a) et g)

Loi douanière de 1901	" https://www.legislation.gov.au/Details/C2017C00411 "	Etablit le cadre juridique régissant l'importation, l'exportation et le transit de marchandises.
Réglementation douanière de 2015	" https://www.legislation.gov.au/Details/F2017C00557 "	Etablit le cadre juridique régissant l'importation, l'exportation et le transit de marchandises.

Paragraphe 1.1 a) et i)

Loi de 2015 sur la biosécurité	" https://www.legislation.gov.au/Details/C2017C00303 "	Impose des prescriptions en matière de biosécurité pour les marchandises importées en Australie.
--------------------------------	---	--

Paragraphe 1.1 a)

Loi de 1992 sur le contrôle des aliments importés	" https://www.legislation.gov.au/Details/C2016C01051 "	Prévoit la conformité des aliments importés en Australie avec les normes alimentaires australiennes et les prescriptions en matière de santé et de sécurité publiques.
---	---	--

Paragraphe 1.1 a), c), i) et j)

Loi de 1982 sur le contrôle des exportations	" https://www.legislation.gov.au/Details/C2016C01063 "	Impose des prescriptions concernant les exportations australiennes de marchandises.
--	---	---

Paragraphe 1.1 a), c), e), f) et g)

Loi de 1999 sur la protection de l'environnement et le maintien de la biodiversité	"https://www.legislation.gov.au/Details/C2016C00777" https://www.speciesplus.net	Régit le commerce des espèces indigènes australiennes et des espèces inscrites dans la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).
--	--	--

Paragraphe 1.1 b)

Loi de 2015 sur les impositions à l'exportation (imposition-douane)	" https://www.legislation.gov.au/Details/C2015A00093 "	Impose, en tant que taxes, des redevances relatives à l'exportation de marchandises, dans la mesure où ces redevances sont des droits de douane.
Loi de 2015 sur les impositions à l'exportation (imposition-droits d'accise)	" https://www.legislation.gov.au/Details/C2015A00094 "	Impose, en tant que taxes, des redevances relatives à l'exportation de marchandises, dans la mesure où ces redevances sont des droits d'accise.
Loi de 2015 sur les impositions à l'exportation (imposition-généralités)	" https://www.legislation.gov.au/Details/C2015A00095 "	Impose, en tant que taxes, des redevances relatives à l'exportation de marchandises, dans la mesure où ces impositions ne sont ni des droits de douane ni des droits d'accise.

Paragraphe 1.1 b) et e)

Loi de 1995 sur le tarif douanier	" https://www.legislation.gov.au/Details/C2017C00410 "	Impose des droits de douane pour les marchandises importées en Australie.
-----------------------------------	---	---

Paragraphe 1.1 c)

Loi de 1997 sur les redevances relatives aux licences douanières	" https://www.legislation.gov.au/Details/C2016C00700 "	Impose des redevances relatives aux licences pour les dépôts, les entrepôts et les courtiers en douane.
Loi de 2001 sur les redevances de traitement des déclarations d'importation	" https://www.legislation.gov.au/Details/C2016C00813 "	Impose des redevances de traitement des déclarations d'importation pour certaines marchandises importées en Australie.
Loi de 2015 sur les impositions à l'exportation (recouvrement)	" https://www.legislation.gov.au/Details/C2016C00116 "	Prévoit le recouvrement des impositions à l'exportation.

Paragraphe 1.1 f)

Règlement douanier de 1956 (importations prohibées)	" https://www.legislation.gov.au/Series/F1996B03651 "	Interdit l'importation de marchandises spécifiques, sauf autorisation accordée par les organismes publics compétents.
Règlement douanier de 1958 (exportations prohibées)	" https://www.legislation.gov.au/Details/F2017C00597 "	Interdit l'exportation de marchandises spécifiques, sauf autorisation accordée par les organismes publics compétents.

Paragraphe 1.1 h)

Loi de 1975 sur le Tribunal d'appel administratif	"https://www.legislation.gov.au/Details/C2017C00107"	Prévoit l'examen indépendant des décisions administratives prises au titre des lois du Commonwealth.
---	---	--

Paragraphe 1.1 i)

Loi trans-tasmanienne de 1997 sur la reconnaissance mutuelle	"https://www.legislation.gov.au/Details/C2015C00470"	Prévoit la reconnaissance en Australie des normes réglementaires relatives aux marchandises et aux professions adoptées par la Nouvelle-Zélande.
Avis de l'Administration des douanes australiennes	"https://www.abf.gov.au/help-and-support/notices/australian-customs-notices"	Fournit des renseignements actualisés sur diverses questions douanières.

Article premier, paragraphe 4 b)Paragraphe 1.1 a)

Procédures d'importation, d'exportation et de transit (y compris dans les ports, les aéroports et aux autres points d'entrée) et formulaires et documents requis.

Liens vers des renseignements concernant les procédures d'importation, d'exportation et de transit.	https://www.abf.gov.au/
Renseignements pour les exportateurs, procédures d'exportation et formulaires.	"https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/exporting/how-to-export"
Procédures et formulaires pour l'exportation de produits agricoles, sylvicoles et halieutiques.	http://www.agriculture.gov.au/export
Procédures d'importation et formulaires.	"https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/importing/how-to-import/"
<i>Le système relatif aux conditions d'importation liées à la biosécurité (BICON) inclut des prescriptions applicables à l'importation de produits alimentaires et agricoles en Australie, y compris des prescriptions applicables au titre de divers protocoles signés avec d'autres pays.</i>	https://bicon.agriculture.gov.au/BiconWeb4.0
Le Manuel des prescriptions des pays importateurs (MiCOR) contient une interprétation des prescriptions à remplir pour exporter des marchandises depuis l'Australie et respecter les obligations au titre des protocoles signés avec d'autres pays.	https://micor.agriculture.gov.au/Pages/default.aspx
Procédures et formulaires pour l'importation de produits agricoles, sylvicoles et halieutiques.	http://www.agriculture.gov.au/import
Procédures de transit.	"https://www.abf.gov.au/help-and-support-subsite/files/instructions-guidelines-reporting-transhipment-cargo.pdf" "https://www.abf.gov.au/help-and-support-subsite/files/ps-clearance-cargo-imports.pdf"
Prescriptions relatives à l'importation, à l'exportation et à la production de substances appauvrissant la couche d'ozone et de gaz synthétiques à effet de serre.	"http://www.environment.gov.au/protection/ozone/licenses"
Prescriptions relatives à l'importation, à l'exportation et au transit de déchets dangereux.	"http://www.environment.gov.au/protection/hazardous-waste/applying-permit"

Prescriptions relatives à l'exportation d'espèces indigènes australiennes et à l'importation d'espèces inscrites dans la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).	"http://www.environment.gov.au/biodiversity/wildlife-trade" https://www.speciesplus.net
--	--

Paragraphe 1.1 b)

Taux de droits appliqués et taxes de toute nature imposés à l'importation ou à l'exportation, ou à l'occasion de l'importation ou de l'exportation.

Taux de droit appliqués.	"https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/tariff-classification/current-tariff"
Renseignements sur la classification tarifaire, les droits et les taxes.	"https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/tariff-classification" "https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/importing/cost-of-importing-goods/"
Législation régissant les prélèvements à l'importation et à la production de substances appauvrissant la couche d'ozone et de gaz synthétiques à effet de serre.	"http://www.environment.gov.au/protection/ozone/legislation"

Paragraphe 1.1 c)

Redevances et impositions imposées par ou pour des organismes gouvernementaux à l'importation, à l'exportation ou en transit, ou à l'occasion de l'importation, de l'exportation ou du transit.

Redevances de traitement des déclarations d'importation.	"https://www.abf.gov.au/help-and-support-subsite/CustomsNotices/2015-44.pdf"
Licences pour les dépôts, les entrepôts et les courtiers en douane.	"https://www.abf.gov.au/help-and-support-subsite/CustomsNotices/2015-37.pdf"
Redevances et impositions relatives à la fourniture de services d'importation et d'exportation pour les produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts. Concernent les services relatifs à la réglementation, l'inspection, la biosécurité et la certification des exportations des marchandises et des locaux.	http://www.agriculture.gov.au/fees
Législation régissant les prélèvements à l'importation et à la production de substances appauvrissant la couche d'ozone et de gaz synthétiques à effet de serre.	"http://www.environment.gov.au/protection/ozone/legislation"
Prescriptions en matière de licences pour l'importation, l'exportation et la production de substances appauvrissant la couche d'ozone et de gaz synthétiques à effet de serre, y compris les droits perçus pour les demandes de licence.	"http://www.environment.gov.au/protection/ozone/licenses"
Droits perçus pour les demandes de permis d'exportation, d'importation ou de transit de déchets dangereux.	"http://www.environment.gov.au/protection/hazardous-waste/applying-permit"
Droits de permis pour l'exportation d'espèces indigènes australiennes et l'importation d'espèces inscrites dans la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).	"http://www.environment.gov.au/biodiversity/wildlife-trade/permits/fees" https://www.speciesplus.net

Paragraphe 1.1 d)

Règles pour la classification ou l'évaluation des produits à des fins douanières.

Règles d'interprétation pour l'évaluation des produits à des fins douanières.	" https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/importing/how-to-import/requirements#content-index-2 "
Règles d'interprétation pour la classification des marchandises.	" https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/tariff-classification/current-tariff/schedule-2 "

Paragraphe 1.1 e)

Lois, réglementations et décisions administratives d'application générale relatives aux règles d'origine.

Renseignements généraux sur les règles d'origine.	" https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/importing/how-to-import/requirements#content-index-3 "
Politique relative aux règles d'origine préférentielles et non préférentielles.	" https://www.abf.gov.au/free-trade-agreements/files/practice-statement-rules-of-origin.pdf "
Règles d'origine préférentielles.	" https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/free-trade-agreements "
Prescriptions en matière d'étiquetage pour certaines marchandises, y compris le pays dans lequel elles ont été fabriquées, avant l'importation en Australie.	" https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/importing/how-to-import/requirements/labelling "
Prescriptions concernant les renseignements sur le pays d'origine pour l'importation d'espèces indigènes australiennes et d'espèces inscrites dans la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).	" http://www.environment.gov.au/biodiversity/wildlife-trade/live/import-list " https://www.speciesplus.net

Paragraphe 1.1 f)

Restrictions ou prohibitions à l'importation, à l'exportation ou en transit.

Renseignements concernant les marchandises contrôlées à l'importation ou à l'exportation et la procédure d'obtention d'un permis d'importation ou d'exportation.	" https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/prohibited-goods "
Renseignements concernant les restrictions à l'importation ou à l'exportation de substances qui appauvrisent la couche d'ozone et de gaz synthétiques à effet de serre.	" http://www.environment.gov.au/protection/ozone/licenses "
Renseignements sur les prescriptions relatives aux spécimens vivants de végétaux et d'animaux considérés comme pouvant être importés en Australie.	" http://www.environment.gov.au/biodiversity/wildlife-trade/live/import-list "
<i>Le système relatif aux conditions d'importation liées à la biosécurité (BICON) inclut des prescriptions applicables à l'importation de produits alimentaires et agricoles en Australie, y compris des prescriptions applicables au titre de divers protocoles signés avec d'autres pays.</i>	https://bicon.agriculture.gov.au/BiconWeb4.0

Paragraphe 1.1 g)

Pénalités prévues en cas de non-respect des formalités d'importation, d'exportation ou de transit.

Renseignements sur les infractions et les pénalités relatives au contrôle des importations et des exportations.	" https://www.abf.gov.au/trade-and-goods-compliance-subsite/files/understanding-customs-act-infringement-notice-scheme.pdf " " https://www.abf.gov.au/trade-and-goods-compliance-subsite/files/understanding-offences-supply-chain.pdf "
Renseignements relatifs à l'approche australienne de la conformité des échanges et des marchandises.	https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/trade-and-goods-compliance
Pénalités prévues en ce qui concerne les substances appauvrissant la couche d'ozone et les gaz synthétiques à effet de serre.	" http://www.environment.gov.au/protection/ozone/legislation "
Pénalités relatives au commerce international des espèces indigènes australiennes et des espèces inscrites dans la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).	" http://www.environment.gov.au/biodiversity/wildlife-trade/law " https://www.speciesplus.net

Paragraphe 1.1 h)

Procédures de recours ou de réexamen.

Procédures pour le réexamen des avis en matière d'évaluation.	" https://www.abf.gov.au/help-and-support-subsite/CustomsNotices/1997-36.pdf "
Procédures pour le réexamen interne des avis en matière de droits de douane.	" https://www.abf.gov.au/help-and-support-subsite/CustomsNotices/2002-23.pdf "
Renseignements sur la saisine du Tribunal d'appel administratif aux fins de l'examen indépendant d'une décision administrative prise au titre des lois du Commonwealth.	https://www.aat.gov.au/apply-for-a-review
Renseignements sur la révision judiciaire.	http://www.fedcourt.gov.au/about/jurisdiction

Paragraphe 1.1 i)

Accords ou parties d'accords conclus avec un ou plusieurs pays concernant l'importation, l'exportation ou le transit.

Renseignements sur les accords commerciaux et renseignements sur la procédure de demande de traitement tarifaire préférentiel au titre des accords de libre-échange de l'Australie.	" http://dfat.gov.au/trade/agreements/Pages/trade-agreements.aspx " " https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/free-trade-agreements "
Renseignements sur les accords de reconnaissance mutuelle de l'évaluation de la conformité.	https://www.industry.gov.au/regulation-and-standards/reducing-technical-barriers-to-trade "
Renseignements sur les accords de reconnaissance mutuelle des opérateurs économiques agréés.	" https://www.abf.gov.au/about-us/what-we-do/trustedtrader/benefits/mutual-recognition-arrangements "

Paragraphe 1.1 j)

Procédures relatives à l'administration des contingents tarifaires.

Avis des douanes australiennes et renseignements actualisés, y compris en ce qui concerne l'administration du contingent tarifaire pour les fromages et la caillebotte appliqué par l'Australie (pour 2019).	https://www.abf.gov.au/help-and-support/notices " https://www.abf.gov.au/help-and-support-subsite/CustomsNotices/2019-16.pdf "
--	--

Article premier, paragraphe 4 c)

Coordonnées des points d'information visés au paragraphe 3.1.

1. Forces frontalières australiennes
 - Point de contact: <https://www.abf.gov.au/help-and-support/contact-us>.
 - Aide pour le fret: cargosupport@abf.gov.au.
2. Département de l'agriculture et des ressources en eau
 - Point de contact: <http://www.agriculture.gov.au/about/contactus/>.
 - Point de contact pour les mesures sanitaires et phytosanitaires: Sps.contact@agriculture.gov.au.
3. Département de l'environnement et de l'énergie
 - Point de contact: <http://www.environment.gov.au/about-us/contact-us>.
 - Service de la réglementation du commerce des espèces sauvages: wildlifetrade@environment.gov.au.
 - Service des déchets dangereux: hazardous.waste@environment.gov.au.
 - Ozone et gaz synthétiques à effet de serre: Ozone@environment.gov.au.

Article 10, paragraphe 4.3

Un document détaillé établi par le guichet unique de l'Australie est disponible à l'adresse suivante: [https://www.abf.gov.au/help-and-support/ics/integrated-cargo-system-\(ics\)](https://www.abf.gov.au/help-and-support/ics/integrated-cargo-system-(ics)).

Article 10, paragraphe 6.2

Les mesures relatives à l'utilisation de courtiers en douane sont énoncées dans la partie XI de la *Loi douanière de 1901*. On trouvera des renseignements complémentaires à l'adresse suivante:

<https://www.abf.gov.au/licensing/brokers>.

Article 12, paragraphe 2.2

Le point de contact pour l'échange de renseignements est le suivant: tradeagreements@homeaffairs.gov.au.
